



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

N° 34-2024

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Transport et location de créneaux piscine dans le cadre des opérations « Tous nageurs en 6<sup>ème</sup> »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif départemental d'aide à l'apprentissage de la natation « Tous nageurs en 6<sup>ème</sup> », exclusivement réservée aux élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges publics et privés de Seine-et-Marne

Vu la note explicative de synthèse,

Vu les tarifs du centre aquatique l'Oréade,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 10 juin 2024,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Transports & Déplacements » réunie le 13 juin 2024,

Considérant que le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a décidé de renouveler l'opération « Tous nageurs en 6<sup>ème</sup> » par laquelle il prend en charge une partie des coûts de location des créneaux piscine et de transports pour les élèves de 6<sup>ème</sup>,

Considérant que la Communauté de communes prend en charge la mise à disposition, pour les collèges, du bassin de la piscine communautaire L'Oréade sise avenue du Général de Gaulle à Brie-Comte-Robert,

Considérant que la Communauté de communes assure le transport des collégiens fréquentant, dans le cadre scolaire, la piscine communautaire,

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article unique : Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès du Conseil Départemental le subventionnement des coûts de location des créneaux de piscine et des coûts de transport pris en charge par la Communauté de communes pour l'année scolaire 2023/2024 dans le cadre de l'opération « Tous nageurs en 6<sup>ème</sup> ».

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 27 juin 2024.

Le Président  
Jean LAVIOLETTE





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Etaients présents :

Mesdames BERNARDO, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT (*arrivé à la délibération N° 35-2024*), CHEVALIER, COULOUMY, DARMON, DENION (*arrivé à la délibération N° 39-2024*), DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Etaients représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.  
Madame FERRER pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.  
Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.  
Monsieur COLLON pouvoir à Monsieur WOFYSY.  
Monsieur PRUVOT pouvoir à Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*de la délibération N° 33-2024 jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **24** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **1** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 29 mai 2024.